

ALAIN BRILLAT, CONCEPTEUR DE PROJIPUR L'INVENTEUR SUR LE TOIT

DE TEMPS À AUTRE, ALAIN BRILLAT tourne la tête, jette un regard par la fenêtre, guette les mouvements des moutons qui paissent paisiblement de l'autre côté de la Briançonne. « Là, c'est le troupeau du père Brillat, sourit-il. Comme ça, je n'oublie jamais d'où je viens. » C'est que l'ancien coureur cycliste de 46 ans, titulaire d'un DUT de génie civil, a fait du chemin. A la tête d'une PME de 17 personnes située à Pierre-Buffière, le PDG de Travaux spéciaux du Centre, père de deux garçons, est devenu le concepteur et leader mondial du Projipur. A savoir l'association



Il va tripler ses ventes avec une nouvelle méthode d'étanchéité.

d'un système d'étanchéité liquide et d'une isolation thermique en mousse polyuréthane projetée. Autrement dit une méthode inédite, véritable petite révolution dans le domaine de l'isolation des toits-terrasses. Seize fois plus léger et dix fois plus rapide à poser qu'un complexe classique, le Projipur supprime tous les raccords et autres soudures, responsables de la plupart des dégâts des eaux.

Il faut dire qu'Alain Brillat, auteur d'un ouvrage sur l'histoire de l'étanchéité de 5 000 ans avant J.-C. jusqu'à nos jours, exerce son activité avec la boulimie des passionnés. « Je n'ai jamais fait que ça et je ne sais faire que ça ! » Quand, en 2005, il partage sa trouvaille avec le scientifique Ghislain Croyère, « la sommité mondiale de l'étanchéité adhère à 100 % ». « Il m'a mis en contact avec des gens importants pour réaliser le projet. » Le procédé, qui a nécessité 400 000 euros et 5 000 heures de travail, n'a pas manqué de séduire les investisseurs. Déjà deux groupes internationaux s'intéressent de très près à l'innovation. D'ici à trois ans, l'inventeur devrait voir son entreprise et son chiffre d'affaires multipliés par trois. ■